Les transporteurs partenaires

KREA.fr
CREATEUR D'AMBIANCE

Un mode de livraison adapté pour chaque situation
et pour vous apporter satisfaction.

Livraisons du lundi au vendredi en “pas de porte” (devant l’entrée du bâtiment).

Les transporteurs partenaires Kréa.fr :

Qui sont-ils ?

Nos transporteurs sont des prestataires externes spécialisés dans la livraison chez les pros et les particuliers.

dpd

< 30Kg

Petit colis / Volumes et poids légers
https://contact.dpd.fr/fr/nous-contacter
Tel : 09 70 80 85 66

GEODIS

> 30Kg

Gros colis / Volumes et poids lourds
ou affrètements.
https://geodis.com/fr/contact-us

Un mode de livraison sur mesure peut être effectué par un autre transporteur pour les cas particuliers.

DML

Cas particuliers
Commande avec volume important / affrètement.

Les transporteurs partenaires Kréa.fr :

Les vérifications indispensables

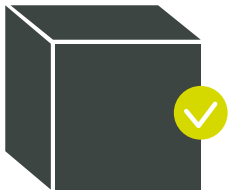

1 Vérification de l'emballage

Vérifier l'état du colis avec son emballage d'origine et son bon conditionnement ainsi que le nombre de colis présents (exemple 2/2).

GEODIS — Palette + cerclage et/ou film de protection + bon nombre de colis.

dpd — Carton propre + étiquette "fragile"

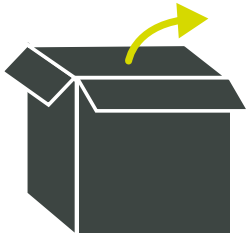

2 Vérification du produit

Ouvrir le colis pour vérifier l'état du produit et le sortir de son emballager pour l'inspecter.

3 Réserves sur le bon de livraison

Émettre des réserves précises sur le Bon delivraison en notifiant le dommage constaté (ex : coin abimé / Pied cassé...) ou refuser le colis en indiquant "refus pour avarie".

4 Contacter le service client

Prévenir le SRC afin de faire une ouverture de litige auprès du transporteur.
Si pas de réserve émise, problème à déclarer dans les 72h.

Les transporteurs partenaires Kréa.fr :

Les vérifications indispensables

Exemples : colisage volumineux

Exemples : petit colisage

Les transporteurs partenaires Kréa.fr :

Politique de transport en détail

Lors de la livraison, le Client procédera à l'ouverture du colis en présence du transporteur afin de vérifier l'état des produits. Il est de votre responsabilité d'effectuer ces vérifications obligatoires.

Attention : L'aspect de l'emballage n'est pas un indicateur fiable. Le produit peut avoir subi des dommages en interne.

Si le livreur ne souhaite pas attendre le contrôle du colis :

Veuillez stipuler sur le bon de livraison *"Le chauffeur n'a pas voulu attendre l'ouverture du colis pour contrôle".*

En cas d'endommagement résultant du transport

Le Client devra refuser les produits endommagés et indiquer *"refus pour avarie"* sur le bon de retour.

Si vous souhaitez tout de même garder le produit endommagé

Vous pouvez notifier sur le Bon de Livraison les réserves précises du dommage constaté afin que l'avarie soit déclarée.

Attention : La mention « sous réserve de déballage ou de contrôle » n'a aucune valeur juridique et n'est pas reconnue comme une réserve précise. Votre réserve ne pourra pas être prise en compte.

Si un colis est accepté et que l**e bon de livraison est signé sans aucune réserve**, ce dernier est **considéré comme livré** conforme et en bon état par le transporteur et ne pourra faire l'objet de contestation concernant sa livraison. Aucune ouverture de litige ne sera donc possible.

Cependant, krea.fr laisse la possibilité en cas de problème de déclarer le dommage dans les 72h. Une fois le délai légal dépassé, la casse ne peux plus être considérée comme étant liée au transport. Krea.fr ne pourra en être tenu pour responsable.

Comment contacter le service client Kréa.fr ?

07 57 90 53 05

clients@krea.fr

Aussi disponible par chat ou formulaire de contact du site internet **krea.fr**

KREA.fr
CREATEUR D'AMBIANCE